

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE RIVIERES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mars 2016

L'an deux mille seize, le quatorze mars à 20h30, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

Présents : CASAGRANDE Hervé, CHOPO Guy, DON Daniel, DONNAINT Cédric, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, PENNE Stéphane, ROBERT Adrien, SAINT-JEAN Marylis, SEBI Carine.

Absentes excusées : COMMENGE Hélène, JACQUET Julie, LE GALL Patricia.

Absente : SEGAS Sophie.

Procurations : COMMENGE Hélène à SAINT-JEAN Marylis.

Secrétaire de séance : MAUREL Jean-Claude.

Monsieur Le Maire demande à ajouter une délibération à cette séance concernant l'installation des compteurs LINKY. Les Elus donnent leur accord à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

Communes nouvelles

Monsieur Le Maire rappelle que le projet des communes nouvelles est discuté depuis plusieurs mois. La première étape a été l'envoi d'un courrier aux communes limitrophes. Des contacts ont été pris avec Senouillac, Fayssac, Cestayrols et Labastide, mais au vu des modifications de périmètre de l'EPCI et du renouvellement de l'équipe municipale de Senouillac, l'avancée du projet de communes nouvelles a été ralentie. Cette voie n'est pas pour autant fermée à toutes négociations. Puis est venue la réflexion avec les communes limitrophes de l'autre côté du Tarn (Lagrange, Brens...).

Depuis, les Elus de Lagrange ont rencontré un groupe d'Elus de Rivières pour approfondir ce projet qui pourrait être commun. Des échanges de documents comptables, financiers et organisationnels ont depuis eu lieu avec Lagrange. De ce fait, vient le moment de la question du maintien du projet de fusion avec Lagrange, de porter réflexion pour se tourner vers Brens ou de reprendre contact avec les communes des coteaux.

A l'unanimité, les Elus ne ferment aucune piste de faisabilité avec toutes les communes voisines. Cependant, le projet de fusion avec Lagrange reste prioritaire pour les raisons suivantes :

- Les communes sont complémentaires
- Le projet de fusion est ambitieux par rapport à la base de loisirs
- Création de projets autour de la rivière Tarn
- Atteindre le seuil des 3000 habitants se révèle être un atout intéressant
- ...

Malgré cela, il reste des interrogations :

- Les écoles

- L'urbanisme
- Les liaisons douces
- ...

Fusion Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Il est toujours question de la fusion des 3 Communautés de Communes (Tarn et Dadou / Vère et Grésigne / En Pays Salvagnacois). Suite à la rencontre du samedi 5 mars 2016 avec le groupe de travail issu du bureau exécutif du PETR, la formation de pôles territoriaux ne semble pas essentielle pour la première étape. Nous aurons 2 ans pour organiser au mieux les nouvelles compétences.

Après discussion, il en ressort que les Elus de Rivières sont toujours favorables au grand périmètre.

2016/012 – Délibération : Rattrapage IEMP d'un agent administratif

Depuis son avancement de grade en tant qu'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe au 2 juin 2015, la situation d'IEMP (Indemnité d'Exercice et de Missions de Préfecture) de l'agent GOMEZ Carole n'a pas évolué comme cela aurait dû être le cas. En effet, chaque mois l'agent perçoit cette indemnité sur un montant de base d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe. Etant donné l'évolution de grade de l'agent, le montant de base est plus élevé.

Une délibération doit être prise en ce sens pour permettre à l'agent de régulariser sa situation. Le coefficient multiplicateur de calcul compris entre 0,8 et 3 reste inchangé, soit 1,8. Cela implique 29,08€ de plus par mois, avec effet rétroactif au 2 juin 2015.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

2016/013 - Délibération : Vente d'une parcelle aux Vignes du Bois

Monsieur Le Maire rappelle le courrier envoyé à Monsieur LACAN au sujet de l'achat du terrain proposé à 45 000€ pour la parcelle C 1158. Celui-ci a répondu de son intention d'achat au prix de 35 000€. Ce à quoi, les Elus ont fait une nouvelle proposition pour un montant de 40 000€. Dernier courrier du 15 février 2016, Monsieur LACAN donne son accord d'achat pour 40 000€, prix tenant compte de la viabilisation électrique EDF et eau de cette parcelle. Le Conseil demande au Maire de rester sur 45 000€.

Monsieur Le Maire a rencontré Monsieur LACAN pour l'en informer, il en ressort de proposer aux élus que la parcelle lui soit vendue à 40 000€, électrification à charge de la commune.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Installation de maraîchers

- **MACQUART / SIAEP**

Un maraîcher souhaite s'implanter sur une parcelle appartenant à Madame MACQUART (C 1117), avec extension sur la parcelle (C 1116), achetée par le passé par le SIAEP pour aménagement d'une route, dont le projet n'est plus d'actualité. Un courrier va être rédigé au SIAEP par la mairie, pour proposition d'achat de la totalité de la parcelle C 1116 par le maraîcher.

- TERRE DE RIVIERES

Les Elus valident le projet d'emplacement d'un hangar maraîcher route de Tessonnières : celui-ci devra être construit dans la continuité du dépôt de l'entreprise de menuiserie BOUAT. Monsieur Le Maire doit faire la démarche auprès du propriétaire pour échanger autour de ce projet.

Réunion publique

La prochaine réunion publique aura lieu le **jeudi 14 avril 2016**. Les sujets abordés seront les suivants :

- Budget 2016
- Communes nouvelles
- Extension du groupe scolaire
- Aménagement du cœur de Bourg

2016/014 - Délibération : Installation des compteurs Linky

Lors du débat sur l'installation des compteurs LINKY, de nombreuses informations ont été échangées, issues de divers documents envoyés au préalable aux Elus pour lecture (*courriers associatif Robin des Toits, Articles de presse spécialisés, ERDF dans son dossier envoyé aux communes en date du 19/02/2016*).

Les Elus font part d'un certain nombre d'arguments quant aux risques liés à la pose de ces compteurs et demandent à ERDF de pouvoir garantir et apporter des réponses sur les points suivants :

- Assurer le risque sanitaire (électro-sensibilité des habitants...)
- Assurer que les collectivités soient dégagées de toutes responsabilités liées aux ondes électromagnétiques et autres phénomènes liés aux compteurs, si des problèmes sont rencontrés (pannes à répétition sur les matériels informatiques, incendie, piratage aisé des compteurs communicants...)
- Assurer que soit maintenu le respect de la vie privée et des libertés individuelles (le compteur ne doit pas permettre d'interagir sur le réseau privé des propriétaires, sauf avec leur accord)
- Assurer l'installation d'un compteur agréé par un organisme indépendant qui garantisse les mesures

Dans l'attente de garanties et de réponses sur ces points, les Elus dans un premier temps demandent à ERDF de surseoir à toute installation de cet équipement. Puis, dans un deuxième temps, les Elus de Rivières se positionneront par délibération sur l'installation de ces compteurs.

Le Conseil Municipal, à l'issue du débat et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Le Maire à ajouter ce point en délibération qui sera adressée à ERDF.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses :

Commémoration

La prochaine Commémoration aura lieu le dimanche 20 mars 2016 à 11h30 au Monuments aux Morts de Rivières.

Citoyens et enfants riviérois sont invités à participer à cette manifestation.

Manifestations à venir

- Une randonnée de cyclotourisme organisée par « Albi Cyclo Tourisme » aura lieu le **samedi 2 avril 2016**, traversant partiellement la commune.
- Les manifestations suivantes seront organisées au port d'Aiguelèze :
 - ✓ **Samedi 25 juin** : journée réservée aux personnes en situation de handicap avec les comités Départementaux Handi Sport et Sport Adapté du Tarn
 - ✓ **Dimanche 26 juin, de 14h30 à 19h** : journée découverte (baby ski, pédalos, canoës et tours de gabarre)
 - ✓ **Samedi 17 septembre** : journée réservée aux personnes en situation de handicap

Salon des Maires et des collectivités locales

Il aura lieu cette année du 31/05 au 02/06 à PARIS. Les Elus intéressés sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat.

Appel aux dons « Verdun 1916 »

Le département de la Meuse, le Directeur Général de la Fondation du patrimoine ainsi que le Directeur général de l'Office national des Forêts lancent une souscription nationale intitulée « *Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage* ». Celle-ci est destinée à préserver et à valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'Histoire. Un appel au don est lancé. Un mémorial numérique présentera à Verdun, par département, le nom des communes ayant participé à la réalisation de ce projet.

Permis de Construire 5^{ème} classe

Le permis a été déposé auprès du service instructeur. La commission de sécurité du SDIS a donné son accord pour la réalisation de ce projet. Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de juillet. Ceux-ci devraient s'étaler jusqu'en octobre 2016.

Inscription école

Il est rappelé que les enfants scolarisés à Rivières n'habitant pas la commune sont acceptés soit :

- Parce que leur scolarité y a débuté et qu'il peut ainsi la terminer
- Parce qu'il fait partie d'une fratrie en cours de scolarisation à Rivières

Dans le cadre d'un projet d'accueil collectif, une réflexion est en cours autour des enfants de moins de 3 ans.

Rapport APAVE et registre de sécurité

Dans un but de contrôle, les documents de registre de sécurité et rapport APAVE relatifs aux bâtiments communaux ont été remis à Stéphane PENNE.

Aiguelèze

➤ **Bar des Amarres**

Ce local a été acheté par des frères d'origine bastidoise qui ont pour projet d'y installer un restaurant (local commercial à louer).

➤ **Travaux piscine**

Les travaux de rénovation des murs et de traitement acoustique de la salle des vestiaires de l'ancienne piscine vont être effectués ce week-end par les membres de l'association Triple A.

➤ **Projet d'aire de camping-car**

Les gérants du camping « Les Pommiers » et du Golf se sont associés pour porter un projet de création d'aire de camping-car à Aiguelèze, à proximité du forum. Suite à un débat entre élus, il a été décidé de les rencontrer rapidement afin d'échanger sur l'emplacement le plus judicieux.

➤ **Gabarres**

L'organisme gérant les balades en gabarres a annoncé qu'elles seront restreintes cet été.

➤ **Poneys**

Monsieur Le Maire rassure les propriétaires de poneys : il n'est prévu d'installer d'autres activités sur la parcelle en question.

Fin de la séance : 22h50

La date du prochain Conseil Municipal sera fixée ultérieurement.

DELIBERATIONS	THEME
2016/012	Délibération : Rattrapage IEMP d'un agent administratif
2016/013	Délibération : Vente d'une parcelle aux Vignes du Bois
2016/014	Délibération : Installation des compteurs Linky

Ainsi fait et délibéré le 14 mars 2016.

Hervé CASAGRANDE	Guy CHOPO	Hélène COMMENGE <i>Procuration à Marylis SAINT-JEAN</i>	Daniel DON	Cédric DONNAINT
Christophe HERIN	Julie JACQUET <i>Absente excusée</i>	Patricia LE GALL <i>Absente excusée</i>	Cyril MANEN	Jean-Claude MAUREL
Stéphane PENNE	Adrien ROBERT	Marylis SAINT-JEAN	Carine SEBI	Sophie SEGAS <i>Absente</i>